

ONDRES

Fronton et Mur à gauche LARRENDART Place R. Feuillet

Samedi 11 Novembre 2023

8h00 à 17h00

GRAND VIDE GRENIER



Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves d'Ondres

Inscriptions par SMS au **06.14.65.39.13** avec votre NOM et PRENOM

Soyez compréhensifs, nous travaillons ! Réponse sous 48h

SMS avant d'envoyer le règlement pour vous assurer qu'il reste de la place

Vente au déballage ouverte à tous (Règlement joint)

Prix des emplacements

Tables et bancs non fournis

Intérieur : 5 € le mètre linéaire

Extérieur : 4 € le mètre linéaire

BUVETTE - SANDWICHS – FRITES

SMS POUR RESERVER ET RETOURNEZ CE BON AU PLUS TOT

TOUTE INSCRIPTION INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Joindre photocopie de pièce d'identité ou de carte professionnelle en cours de validité

Bon de réservation du Vide Grenier du Samedi 11 Novembre 2023 :

Nom Tél :

Longueur souhaitée :mètres Intérieur / Extérieur

(Rayer la mention inutile)

Ci-joint le chèque de : € (à l'ordre de la A.P.E. ONDRES)

Bon à retourner à :

Signature

APE d'Ondres, 68 avenue du 8 mai 1945, 40440 Ondres

Ou dans les boîtes aux lettres APE devant les écoles d'Ondres

Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT du VIDE-GRENIER du 11 Novembre 2023

- 1- Le Vide Grenier est ouvert aux particuliers munis d'une pièce d'identité **en cours de validité** et aux professionnels munis de leur carte professionnelle. L'exposant atteste ne pas faire plus de 2 vide-greniers dans l'année.
- 2- Le Vide Grenier est ouvert au public de 8 h 00 à 17 h 00. Les bénéfices récoltés seront redistribués aux écoles de la commune.
- 3- Les emplacements délimités par l'APE sont situés uniquement à l'intérieur de Larrendart et sur le fronton d'Ondres. Le prix des emplacements est de :
 - 5 € le mètre sans table et sans banc dans Larrendart
 - 4 € le mètre sans table et sans banc en extérieur
- 4- Les inscriptions sont prises soit :
 - **Par SMS** : elles deviennent effectives à la réception du chèque de règlement et de la pièce d'identité sous 15 jours après la réservation. Toute réservation incomplète ne sera pas prise en compte et la place sera attribuée à un autre exposant.
 - **Le jour même** à partir de 7 h 00 (dans la limite des places disponibles).
 - **Une pièce d'identité ou carte professionnelle en cours de validité** du vendeur sera demandée à l'inscription.L'attribution des places se fera dans l'ordre chronologique des inscriptions.
- 5- L'installation des exposants se fera à partir de 7 h 00. Après installation rapide les exposants doivent stationner leur véhicule **dans la cour de l'école élémentaire derrière la mairie**, à proximité du vide grenier. L'association décline toute responsabilité en cas de non-respect de ce mode de stationnement pouvant entraîner des contraventions. **Aucun départ n'est possible avant 17h et les véhicules ne sont autorisés qu'à partir de 17h.**
- 6- En cas de désistement moins de 7 jours avant la date, **aucun remboursement ne sera effectué.** Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d'autres exposants, **aucun remboursement ne sera effectué.**
- 7- Seuls peuvent être vendus des **objets d'occasion**. Aucune denrée alimentaire ne pourra être vendue au cours du Vide Grenier. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur, en matière de sécurité (interdiction de vendre des produits dangereux, inflammables, armes diverses, animaux vivants, etc).
- 8- Interdiction d'accrocher des articles aux murs, cela dégrade la peinture.
- 9- **Les exposants sont tenus de nettoyer leur emplacement** au moment de leur départ de façon à ne rien laisser sur place. Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur la chaussée. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.
- 10- **Exclusion sans remboursement si non-respect du règlement intérieur.**

L'APE d'ONDRES

Ne pas jeter sur la voie publique